



Santeny

47





■■■■■■■■■■

# SOMMAIRE

■■■■■■■■■■ 4-11  
**VIE MUNICIPALE**

■■■■■■■■■■ 12-16  
**ART & CULTURE**

■■■■■■■■■■ 17-23  
**JEUNESSE & SPORT**

■■■■■■■■■■ 24-26  
**SÉNIORS & SOUVENIR**

■■■■■■■■■■ 27  
**SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

■■■■■■■■■■ 28-31  
**VIGNE & TOURISME**

■■■■■■■■■■ 32-35  
**DOSSIER**

■■■■■■■■■■ 36-42  
**VIVRE À SANTENAY**





# VIE MUNICIPALE



**Si la crise sanitaire, née en 2020, se poursuit toujours**, nous sommes heureux, pendant un temps au moins, de retrouver un semblant de vie « ordinaire » dont, pour en avoir été privés pendant de longs mois, nous mesurons désormais la juste valeur.

**À l'échelle communale, l'année 2022 aura profité du redémarrage tant attendu de l'activité économique et touristique.** Les déséquilibres puissants qu'a provoqué cette crise, dont il est encore trop tôt pour mesurer les effets majeurs dans le temps, se conjuguent depuis le 24 février 2022 à la terrible réalité du conflit entre la Russie et l'Ukraine et ses importantes répercussions sur les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires. La crise économique dépasse chacun de nous et nous oblige à entreprendre des actions concrètes et immédiates quant à la préservation de la planète et la lutte contre le réchauffement climatique.

Ainsi, si parler d'avenir à une époque aussi tourmentée est devenu un exercice hasardeux, il reste malgré tout possible de décider de **faire de 2023 une année mobilisée et engagée** pour poursuivre la dynamisation de notre village avec un budget maîtrisé et en nous engageant dans la nécessaire transition écologique par un plan d'économie d'énergie pour nos bâtiments et l'éclairage public.

**La dynamique et la cohésion locales trouvent également leur ressort dans l'initiative associative que nous soutenons comme toujours**, mais le manque de bénévoles rend cette année la situation particulièrement inquiétante. Alors n'hésitez pas à vous engager et venir participer à la vie locale et maintenir le tissu associatif de notre commune. ■



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Conseil municipal

**Maire** : Guy Vadrot - Tél. : 06 32 39 11 90

**1<sup>er</sup> adjoint** : Patrice Danielle - Tél. : 06 09 14 41 31

**2<sup>ème</sup> adjoint** : Sophie Morey - Tél. : 06 50 97 94 55

**3<sup>ème</sup> adjoint** : Jacques Girardin - Tél. : 06 89 04 55 02

**4<sup>ème</sup> adjoint** : Serge Coulon - Tél. : 07 83 47 05 69

**Conseillers municipaux** : Yvette Chapelle, Emmanuel Duchesne, Gilbert Duparret, Kilian Girard, Michel Marguin, Laurence Merot, Eric Millard, Bérengère Morel, Domitille Pain, Sandrine Piazzon.

## Budgets 2022

### Budget principal de la commune (budget 2022 réalisé)

Dépenses de fonctionnement : 1 126 054 €  
 Dépenses d'investissement : 438 798 €  
 soit un total de 1 564 852 €  
 Recettes de fonctionnement : 1 953 599 €  
 Recettes d'investissement : 2 503 933 €  
 soit un total de 4 457 532 €  
 Recettes, taxes locales : 204 601 €  
 Recettes casino : 1 398 913 €  
 Attribution de compensation : 23 355 €  
 FPIC 2022 : 30 338 €

### Budget CCAS (budget 2022 réalisé)

Dépenses de fonctionnement : 13 525 €  
 Dépenses d'investissement : 0 €  
 soit un total de 13 525 €  
 Recettes de fonctionnement : 16 919 €  
 Recettes d'investissement : 0 €  
 soit un total de 16 919 €

## Travaux effectués en 2022

### Piscine

- Réfection des douches : 12 500 €
- Système d'entrée : 8 862 €
- Achat sono : 738 €
- Remplacement d'une bâche pour le bassin : 1 845 €

### Aménagement

- Etudes d'aménagement du terrain centre bourg : 11 396 €

### Achat

- Acquisition salle d'activité avenue des Sources : 147 850 €
- Véhicule Citroën Nemo : 8 140 €

### Voirie

- Fin de paiement des travaux avenue des Sources : 26 775 €
- Travaux de voirie 2022 : 32 689 €
- Création de parking place de la Gare et impasse de la Gare : 25 572 €
- Achat supports vélos : 1 945 €



### Maison médicale et logement

Fin de paiement des travaux : 45 956 €

### Cimetière

Achat de colombarium : 10 200 €

### Mur de soutènement

Réfection des murs : 8 106 €

### Matériel

- Achat défibrillateur : 1 667 €
- Achat d'une débroussailleuse et d'un taille-haie : 1 580 €
- Achat de 6 bancs et 3 corbeilles : 4 564 €
- Alarme Eglise Saint Jean de Narosse : 1 057 €

- Illuminations : 5 937 €

### Ecole

Réfection de la toiture : 3 716 €

### Listes électorales

**Nombre d'inscrits sur la liste électorale au 19 juin 2022** : 573 inscrits sur la liste principale et 2 inscrits sur la liste complémentaire municipale.

### Etat civil

**Nombre de mariages : 7**

- M. Sivieri Dimitri et Mme Muzard Morgane

- M. Noret Christian et Mme Lenaerts Sabine

- M. Guyon Justin et Mme Lamblin Camille

- M. Mestre Laurent et Mme Caudrelier Emilie

- M. Lorton J.-François et Mme Massenot Dominique

- M. Duchesne Emmanuel et Mme Gaudillière Céline

- M. Besse Mickaël et Mme Fagnoni Héloïse

- M. Romuald Alexandre et Mme Chauvin Pauline

**Nombre de PACS : 3**

**Nombre de naissances hors domicile : 2**

- Girardin Claire

- Angonin Marin

**Nombre de décès : 44 dont 2 santenoises**

- Mme Lévêque née Truchot Françoise

- Mme Belland née Vieillard-Baron Françoise ■

## PRIX DES MAISONS FLEURIES

Selon la tradition, lors la cérémonie des vœux du Maire, les prix des maisons fleuries pour l'année 2022 ont été remis aux lauréats qui ont été chaleureusement remerciés de leurs efforts déployés à embellir le village de Santenay.

Pour cette année, le conseil municipal a décerné les prix à :

- M. Pacaud et Mme Blevanus

- M. Cyril Moreau

- M. Christian Demoury

- M. et Mme Cherrier

Lauréats du concours et personnel communal chargé du fleurissement ont reçu les félicitations de la municipalité. ■





**En ce 9 mars 2022, jour d'hiver, il fait très beau et un grand soleil brille dans un ciel immaculé et un fort vent souffle depuis le sud. Enfin un important déficit pluviométrique dans l'hiver nous classe malgré la saison en période de sécheresse.**

Soudain en milieu d'après midi un imposant panache de fumée s'élève sur le coteau aux alentours du hameau de Saint Jean. Pire, après la fumée, des flammes très hautes sont visibles depuis le village.

**Rapidement sur les lieux les pompiers de Santenay appuyés par leurs collègues de Chagny et de Nolay** confirment un important feu de végétation ayant démarré en lisière de forêt à la droite du cimetière, feu progressant rapidement vers la lignes de crêtes.

Rapidement le processus de renforts départementaux sera déclenché par la SDIS (service départemental d'incendie et de secours) avec l'engagement de colonnes de véhicules prévus pour la lutte contre les feux de forêt (GIFF). Au fur et à mesure de la montée

en puissance nous verrons arriver des renforts venus de Meursault, Beaune, Nuits-Saint-Georges et Dijon ainsi que d'Autun.

Cet ensemble de moyens pompiers comprenant des véhicules de lutte contre les feux de forêt (CCF) et de camions citerne de grande capacité (CCGC) pour alimenter en eau les moyens d'extinction sera coordonné par un poste de commandement opérationnel qui s'installera sur le parking de Saint Jean. Le dispositif sera même renforcé par une unité de reconnaissance aérienne par drone. **Au plus fort de l'intervention ce sont plus de 40 pompiers qui lutteront contre ce feu en simultanée.** Le nombre d'intervenants et la durée de l'opération nécessiteront également l'engagement d'un véhicule de logistique départemental pour la restauration du personnel.

**Au total le feu parcourra environ 4 hectares et sera maîtrisé vers 22h.** Les extinctions de foyers résiduels et la surveillance pompier se poursuivra jusqu'au lendemain matin 7h30.



Quelques mois plus tard, lors d'une rencontre en mairie avec le colonel Régis Deza, nouveau directeur départemental du SDIS 21, nous évoquerons cette intervention et le colonel nous exposera les craintes des pompiers devant la multiplication des feux de végétation de grande ampleur dans notre région.

Ces feux antérieurement connus comme une spécialité des zones sud-est et sud-ouest nécessitent des investissements en matériel spécialisé et en formation des personnels. Le colonel nous fait part également de ses craintes en période de sécheresse et de canicule sur la possible propagation de ces feux aux vignes avec les conséquences financières que

l'on peut imaginer lorsqu'il s'agit de premiers crus et de grands crus.

**Pour se prévenir de ces risques il convient une nouvelle fois de rappeler les mesures de prévention élémentaires que chacun doit respecter :**

- Jet de mégots de cigarettes ;
- Allumage de feux de déchets, végétation, barbecue, en pleine nature et a proximité de zones de végétation sèches foret chaumes etc. particulièrement en période de sécheresse et de vent ;
- Pas de circulation de véhicules à moteurs hors chemin dans des zones de végétation sèche. ■

## Médailles d'honneur

Lors de la cérémonie des vœux du maire qui s'est déroulée le vendredi 13 janvier 2023, **il a été procédé à la remise de médailles décernées par arrêté préfectoral à plusieurs membres des Sapeurs-Pompiers de Santenay** en récompense de leurs bons services et du dévouement dont ils ont fait preuve.

M. Emmanuel Lacomme a ainsi été décoré de la « **Médaille d'Or des Sapeurs-Pompiers** » et

M. Laurent Poulin de la « **Médaille de Bronze des Sapeurs-Pompiers** ».

Par ailleurs, MM. Stéphane Lacomme et Laurent Mestre sont nommés au grade de caporal par arrêté municipal du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et M. Emmanuel Lacomme nommé adjudant par arrêtés préfectoral et municipal du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ces nominations donneront ultérieurement lieu à une remise de galons. ■

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les récents bouleversements en matière énergétiques, induits à la fois par les événements géopolitiques mais aussi climatiques, ont imposé à la municipalité de repenser toute la stratégie de l'éclairage public de la commune afin de suivre les consignes nationales d'une part, mais aussi de réaliser de substantielles économies financières sur le budget communal.

### Cette nouvelle politique d'éclairage public se définit en trois étapes :

- La réduction de l'éclairage nocturne ;
- La réduction du nombre de points lumineux de la commune ;
- La mise aux nouvelles normes des points lumineux avec passage aux LED et suppression de l'éclairage vers le ciel.

Cette nouvelle conception de l'éclairage public résulte d'une étude faite en concertation avec le SICECO, organisme gérant l'éclairage public au niveau du département, et se basant sur des relevés théoriques et statistiques mais aussi sur une analyse sur le terrain pour chaque point d'éclairage de la commune.

### Mise en œuvre de ces mesures

#### La réduction de l'éclairage nocturne

Elle consiste en l'extinction totale de l'éclairage sur une tranche horaire définie. Elle a été mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022. L'éclairage public est éteint de 23 heures à 6 heures du matin. Des adaptations à cette règle ont été appliquées en fonction de la localisation pour permettre de maintenir l'éclairage dans des zones très fréquentées de la commune à certaines heures nocturnes (abords et parking du casino en semaine jusqu'à 2h du matin et en week-end jusqu'à 4h, ainsi que les abords du tabac à partir de 5h30). Cette mesure n'a amené que très peu de remarques de la part des santenois.

#### La réduction du nombre de points lumineux de la commune

Après un exposé du SICECO, il est apparu que la commune de Santenay disposait d'un nombre de points lumineux très supérieur à la moyenne des communes de la côte, points lumineux installés

depuis de nombreuses années à des périodes où leur coût était très minime.

Un nombre non négligeable de ces points d'éclairage ne sert qu'à éclairer des zones non urbaines ou au contraire éclairent des zones urbanisées en surabondance.

L'étude réalisée a défini un tiers environ des points d'éclairage superflus et inutiles. Une expérimentation test va être mise en œuvre de février à avril avec l'extinction complète de ces points d'éclairage. Ensuite il sera tenu compte des remarques qui pourront être formulées par les santenois avant de valider définitivement la liste de ces points d'éclairage superflus. Il sera également pris en compte de différencier les sources lumineuses déjà équipées en LED qui seront prioritairement conservées.

Passée cette étape, ces points d'éclairage superflus seront définitivement supprimés par les soins du SICECO.

#### Mise aux nouvelles normes et passage aux LED

La troisième étape qui consistera à équiper tous les points d'éclairage restant de dispositifs répondant aux normes en vigueur (éclairage LED, lampadaires éclairant le sol et pas le ciel).

Cette étape débutera en 2024 et nécessitera des travaux d'une part coûteux et d'autre part réglés par les possibilités matérielles et techniques du SICECO qui réalisera cette étape sans doute sur plusieurs années.

Ainsi sera réalisé un éclairage public de la commune qui sera conforme aux nouvelles normes économiques et climatiques. ■



## TRAVAUX SNCF

Un très important chantier de réfection de la ligne SNCF va bientôt débuter. Ces travaux visent à la réfection complète de la ligne sur tout le tronçon Chagny – Montceau associant le remplacement complet des rails, traverses et ballast mais aussi la réfection des passages à niveau et la rénovation des gares avec mise en conformité avec les normes PMR des quais.

Ce chantier très important d'un montant d'environ 70 millions d'euros était devenu nécessaire pour cette ligne dont les précédents travaux remontaient à 1958, époque de la traction à vapeur que les anciens santenois ont connu.



**Ce chantier par son ampleur va nécessairement impacter la commune.** Pour ce qui concerne le territoire de la commune de Santenay, les travaux sont programmés à partir du début juillet pour une période d'environ quatre mois. Cette période couvrant le moment fort de la saison estivale, ainsi que la période des vendanges, va forcément perturber la vie santenoise. Mais le calendrier n'était guère négociable, chaque commune concernée ayant ses propres exigences.

**Les travaux doivent avoir lieu sur un créneau horaire de 7h à 15h30** avec promesse qu'il n'y aurait pas de travaux nocturnes. Les points importants pour Santenay :

- Arrêt de toute circulation ferroviaire durant 4 mois avec remplacement par des cars de substitution ;
- Perturbation de circulation routière aux abords de la voie : chemin sous le seurre quasiment fermé et

parking de la gare encombré de baraques et d'engins de chantier ;

- Fermeture des passages à niveaux : au plus fort des travaux les passages à niveaux seront interdits à toute circulation même piétonne.

**Normalement nous avons la promesse que les phases de fermeture des deux passages à niveaux en simultané seront les plus courtes possible** mais le problème persistera car le passage à niveaux de la route de Corchanu dessert une route qui par son tracé (pont sur le canal) est inaccessible aux véhicules lourds. Les déviations obligatoires pour rejoindre Santenay devront passer par Chassagne au nord et Cheilly au sud. Ces déviations non pénalisantes pour les voitures légères peuvent devenir problématiques pour les camions de livraison de fort tonnage, les cars, le transport scolaire, les engins agricoles, les bennes à ordures et même les véhicules de secours. Les responsables SNCF sont en contact avec tous les concernés pour définir les meilleures adaptations.

Enfin lors de la période forte de travaux sur le secteur communal les responsables prévoient, outre les trains de travaux et les engins de chantier, la présence simultanée de près de 450 ouvriers. **Ce point est présenté comme positif pour la commune et en particulier pour le commerce local.**

Il est à noter que les travaux prévus ne concernent que la réfection des voies et ne prévoit en rien l'électrification de la ligne évoquée il y a quelques années et finalement abandonnée. Cette électrification qui aurait amené de gros changement sur la nature et le volume du trafic ferroviaire et qui de ce fait inquiétait beaucoup les riverains.

**Voici exposé les détails d'une période peut être un peu difficile mais dont les suites seront bénéfiques** : amélioration du confort des passagers, réduction de la pollution sonore, amélioration du confort des automobilistes sur les passages à niveaux, meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. ■



**Le début de l'année 2022 étant encore rythmé par l'épidémie de Covid, les déplacements entre Santenay et Bacharach étaient impossibles.** Afin de garder le contact et de maintenir la tradition du jumelage, nos amis allemands nous ont soumis une proposition qui nous parut d'abord surprenante mais qui finalement s'imposa à nous...

Il s'agissait de faire en simultané une soirée festive avec échange en direct de messages et d'images par les moyens de communications modernes (internet, réseaux sociaux...). **Et c'est ainsi que le 6 mai en soirée un buffet dinatoire fut organisé dans les deux communes jumelées.**

Pour Santenay on choisit le local communal jouxtant l'église de Saint Jean dont l'image est une vue

traditionnelle de notre village. La restauration fut confiée au traiteur tout juste trouvé pour reprendre la charcuterie du centre du village. Les vins furent fournis par les vignerons participants et l'on rajouta même quelques bouteilles venant de Bacharach qui dormaient dans la cave de la mairie.



**La soirée fut fort sympathique,** ponctuée d'échanges avec nos amis d'outre Rhin qui réalisaient la même réunion de leur côté.

Ainsi l'esprit d'amitié qui anime nos deux communes fut maintenu et nous permettra de poursuivre nos échanges de manière plus classique dès la fin des contraintes de l'épidémie de Covid. ■



# ART & CULTURE



## COMITÉ DES FÊTES



**Le comité des fêtes a pu organiser en 2022 de nombreuses manifestations grâce à des membres peu nombreux mais très dévoués.** Le public a été nombreux et enthousiaste et nous espérons qu'il en sera de même cette année.

### Les festivités de l'année 2022

Entre le 10 juin et le 31 décembre, le comité des fêtes a organisé plusieurs concerts *sur la place du jet d'eau* sous le beau temps :

- 10 juin : concert de l'Harmonie de Meursault ;
- 24 juin : concert « Les Bœufs Bourguignons » ;
- 8 juillet : concert « Capharnaüm Quartet » ;
- 9 juillet : Les Fêtes de la Vigne « La Bolivie » ;
- 11 juillet : concert « Fanfare Piston Circus » ;
- 26 août : concert « Khamsin Quartet » ;
- 13 juillet au soir *à l'aire de loisirs* : repas sous chapiteau et bal du 14 juillet avec DJ.

### Le Festival d'Été Musical et Théâtral

Nous avons participé à l'organisation et à la logistique du festival, organisé par la Municipalité de Santenay, qui s'est tenu sous chapiteau à l'aire de loisirs. Nous avons également installé une buvette que vous retrouverez chaque année.

### Saint Jean de Narosse

Nous avons également organisé l'accueil du public

lors des deux concerts organisés par la Municipalité.

### Fin d'année à la salle des fêtes

- 19 novembre : bal guinguette ;
- 17 décembre : spectacle de marionnettes pour le Noël des enfants ;
- 31 décembre : réveillon avec repas et DJ, super ambiance jusqu'à 5h du matin.

Le Comité des fêtes remercie vivement le Casino de Santenay pour la subvention qui lui est allouée et qui lui permet d'organiser tant de manifestations de qualité.

Dès à présent, nous vous invitons à venir applaudir un grand artiste, Monsieur Jean-Claude Borelly, trompettiste de renommée mondiale, qui se produira le **dimanche 2 avril en l'église de Santenay**.

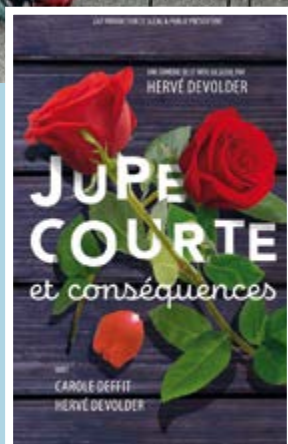
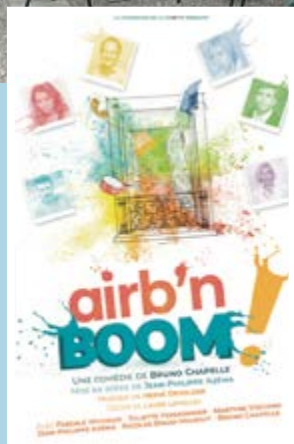
### En projet :

- Le voyage de jumelage à Bacharach qui se déroulera les 21, 22 et 23 avril prochain
- Et bien sûr, les concerts d'été et le festival de juillet sans parler du Noël des enfants et du réveillon.

Nous espérons compter de nouveaux membres pour cette nouvelle année très prometteuse.

A très bientôt ! ■

## SOUVENIRS DES FESTIVITÉS À SANTENAY EN 2022



## CLUB PHOTO CONTRASTE



Après deux années sans notre exposition annuelle à cause du contexte sanitaire, nous avons eu le plaisir de vous inviter à la XX<sup>ème</sup> édition, les 18 et 19 juin dernier. Au cours de ce week-end, vous avez pu voir et apprécier, nous l'espérons, 23 photos argentiques et 47 photos numériques sur des thèmes variés : animaux, paysages, voyages... Ce fût également l'occasion de vous présenter nos deux nouveaux membres. Malgré la période de canicule, vous avez été plus de 110 visiteurs à venir admirer nos œuvres. Un grand merci à vous tous !

Nos photos ont également été exposées dans l'église Saint Jean de Narosse durant tout l'été. Pendant toute la saison, ce sont 6 photos noirs et blancs, 15 photos couleurs ainsi que 65 cartes postales et 9 sets de table qui ont été vendus. Cette édition 2022 a été pour le club contraste l'occasion d'enfin tous se retrouver et de pouvoir à



nouveau partager notre passion commune. Cela n'a pas été évident à cause de la crise sanitaire déjà évoquée mais également à cause d'une panne de notre agrandisseur, déjà ancien et sans possibilité de trouver une pièce de rechange ! Après plusieurs mois de recherches, nous avons réglé ce problème en achetant d'occasion un nouvel appareil.

**Pour cette saison 2023, deux dates sont à retenir.**

Celle de notre exposition annuelle, le week-end du 17 et du 18 juin où nous vous attendons nombreux. Notre assemblée générale quant à elle, aura lieu en mars. La date sera donnée via Panneau Pocket ainsi que par affichage chez les commerçants. Si vous souhaitez rejoindre notre association, présentez vous à cette réunion ou contactez-nous à l'adresse mail que vous retrouverez en fin de bulletin dans la rubrique numéros utiles. ■

## FLORAISON TEXTILE BOURGOGNE

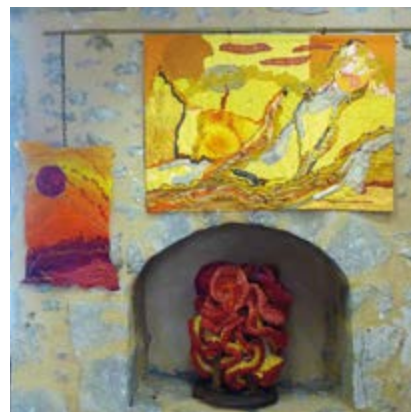
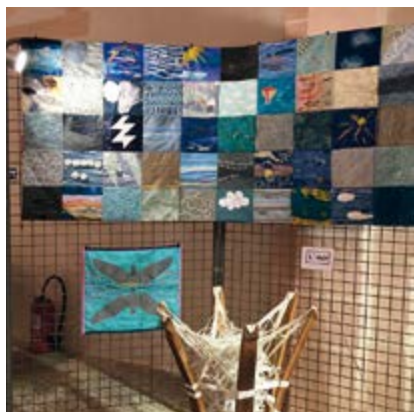
Floraison Textile Bourgogne a exprimé ses connaissances, ses recherches sur le thème *Les quatre éléments*. Nous étions quatre à réaliser tentures murales ou sculptures textiles, un travail individuel mais aussi collectif, à 8 mains.

Sur chaque élément : l'eau, la terre, l'air, le feu nous avons cousu, tricoté, feutré plusieurs pièces d'un format imposé et chacune d'entre nous a monté un panneau. Quatre éléments = quatre tentures.

Nous avons exposé ces œuvres à Arnay le Duc du 11 mai au 10 juin. Cette présentation a reçu un bel intérêt.

**A St Jean de Narosse du 2 juillet au 18 septembre, sur ce même thème,**

Gérard Nectoux nous a rejoint avec photos, aquarelles, peintures à l'huile. Plus de 500 personnes sont venues visiter Saint Jean et notre exposition, nombre de visiteurs s'enthousiasment pour le lieu et les œuvres exposées.



Lors de la mise en place, nous avons eu la surprise de voir l'église se remplir de fauteuils roulants, de cannes, de déambulateurs; un groupe de personnes âgées était en balade sur le site, ce fut un moment amusant, généreux et plein de joies.

**En 2023, nous irons explorer les profondeurs des mers, la barrière de corail.** Crochet et manipulations

textiles se prêtent à merveille pour évoquer algues, poissons, massifs coralliens et autres vies sous-marines.

Plusieurs expositions sont en projet dont, comme à notre habitude, cet été à l'église Saint Jean de Narosse.■

## PRIX MARIE NOËL

**Au sortir d'une période difficile due à la crise sanitaire, l'Association du Prix Marie Noël a été heureuse de retrouver ses activités et de pouvoir remettre leurs prix aux différents lauréats des années 2020, 2021 et 2022, au cours de sa traditionnelle cérémonie.** Cette année, nous avons eu le privilège de récompenser les poètes au Château Philippe le Hardi qui a accueilli le Prix Marie Noël en lui offrant son magnifique cadre et permis à toutes et à tous de passer une soirée fort agréable !

Nous tenions à remercier encore chaleureusement Monsieur Archambaut et son équipe pour leur accueil, ainsi que les viticulteurs qui ont accepté eux aussi de participer généreusement par leurs dons à la dotation du Prix et contribué à la réussite de cette Cérémonie automnale dans le village de Santenay !

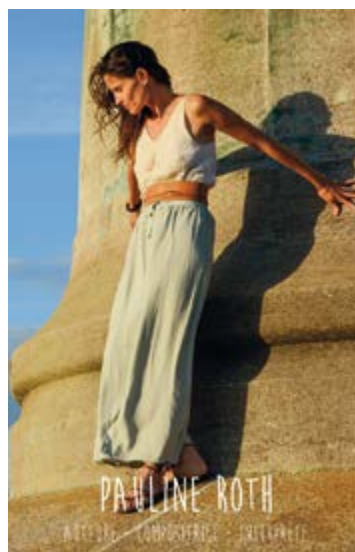
**Le 8 octobre dernier,** donc, ont pu être décernés les *Prix Marie Noël*, le *Prix des Lycéens*, et pour la première fois, un nouveau prix, le *Prix de Poésie et d'Éloquence* qui a été remis à trois jeunes élèves des classes de CM1 et CM2 de l'Ecole Primaire de Santenay. Bravo à toutes et à tous, et particulièrement

à nos si jeunes poètes en herbe qui ont brillamment honoré la langue française !

Cet élargissement de nos activités en faveur des plus jeunes nous aura permis d'innover et de travailler cette année en étroite collaboration avec Monsieur Baudrand et son équipe enseignante. A l'issue de cette belle soirée, chacun et chacune exprimaient le souhait de poursuivre cette opération, Monsieur le Directeur de l'École Primaire envisageant même de l'étendre à l'ensemble de ses classes. Notre Association a ainsi pu montrer sa volonté d'agrandir le champ de ses activités en s'adressant davantage encore à la jeunesse bourguignonne.

**Cette année sera particulière aussi parce que le Prix Marie Noël fêtera son 60<sup>ème</sup> anniversaire.** Créé en effet en 1963, il a toujours été remis en terre viticole, et à Santenay depuis de nombreuses années maintenant. L'ensemble des membres de l'association souhaiterait pouvoir donner à cet anniversaire une touche particulière et fêter un Prix dont la vocation première reste la promotion de notre belle langue ! ■

## ÉTÉ MUSICAL ET THÉÂTRAL



Cette année encore la commune de Santenay vous accueillera dans le cadre de son festival d'été de théâtre et de musique qui se déroulera du 24 au 28 juillet 2023, sous chapiteau. Cette année, une nouvelle formule est proposée avec deux soirées musicales comptant chacune une première partie, les 24 et 25 juillet, et trois soirées théâtrales, les 26, 27 et 28 juillet.

En guise d'avant-goût, nous vous en communiquons ici la pré-programmation (non exhaustive).

### Côté musique

#### Lundi 24 juillet

Première partie : Pauline Roth - Chansons folk à texte et chanson française  
Concert : Salvador - Groupe vocal jazz

#### Mardi 25 juillet

Première partie : Noémie Pompon, accompagnée par Charles Prat - Florilège de la chanson française entre voix et accordéon  
Concert : Oum Pa Pa - Humour musical

### Côté théâtre

#### Du 26 au 28 juillet

« *Un p'tit coin de paradis* » de et avec Bruno Chapelle, accompagné de Florence Savignat, Pascal Michaud et Stéphane Godin, mis en scène par Jean-Philippe Azéma  
« *Piano Paradiso* » one man show de Alain Bernard

Comme toujours, nous vous attendons nombreux... ■



## PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE...



**La classe de M. Pierre Léveillé et son ATSEM Aurélie Blondeau (21 élèves de la Toute Petite à la GrandeSection de maternelle) participait cette année au projet « Classe Robots ».** Grâce au matériel prêté par le réseau Canopé et avec le soutien des personnels de l'Inspection de l'Éducation Nationale de Beaune, les enfants ont pu s'initier à la programmation des déplacements de petits robots roulants : ils enregistraient sur le dos du robot un itinéraire précis en pressant les touches **AVANT, ARRIÈRE, DROITE ou GAUCHE** puis observaient le robot exécuter le programme.

La restitution du projet s'est faite sous la forme d'un film dont les enfants ont écrit et enregistré le scénario, conçu les décors et les personnages, chanté le générique. L'intérêt et la richesse de ce projet tient au fait qu'il a mobilisé chez les enfants des compétences dans tous les grands domaines d'apprentissage de l'école maternelle (mathématiques, langage écrit, oral, arts visuels).

**Ce film a été projeté le vendredi 3 février 2023 aux enfants** en présence de M. Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Beaune), Mme Maret (enseignante référente aux usages du numérique de la circonscription de Beaune), Mme Joly (conseillère pédagogique de la circonscription de Beaune), M. Dupuy (conseiller pédagogique au Numérique Éducatif), M. Péclet (Délégation Régionale au Numérique pour l'Éducation). ■



*Pour visionner le film à votre tour, scannez le QR code ci-dessus avec votre smartphone.*



## ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE !

**2022 fut (enfin) une année où nous avons pu mener à bien nos divers projets.** Voici donc un petit retour en arrière :

- Le projet arts visuels sur toutes les classes de l'école. Grâce à une plasticienne, Sophie Goupil, qui intervenait dans les classes, les élèves ont pu élaborer, grâce à différentes techniques artistiques, des animaux imaginaires qui maintenant sont suspendus dans notre école afin de décorer le couloir.
- Début mars, toute l'école est partie au chalet du Val des Dappes à Tabagnoz dans le Jura pour une

journée ski de fond sous un franc soleil !

- Les petits Santenois ont encore montré leur persévérance lors de la course longue à Meursault et à la rencontre athlétisme à Nolay.
- Avec grand plaisir, les élèves ont pu retrouver la piscine à raison de deux (ou trois fois par semaine pour les CM) en juin afin d'être plus à l'aise dans l'espace aquatique.
- Les élèves ont également visité le Château de Cormatin et les grottes d'Azé fin juin.
- Enfin, fin juin, nous avons pu à nouveau célébrer la

fin de l'année avec une très belle kermesse et un joli spectacle !

**D'autres projets se sont déroulés sur cette année scolaire 2021/2022 :** visite du Château de Santenay, cycle rugby avec un intervenant, cinéma, randonnée aux 3 croix, rencontres intergénérationnelles...

**En septembre 2022,** nous accueillons 59 élèves répartis de la manière suivante :

- M. Baudrand, 22CP/CE1 ;
- M. Gilarès 17 CE2/CM1 ;
- Mme Péronnet 20 CM1/CM2.

Une rentrée sereine avec une classe toute neuve

pour les CP/CE1 et des élèves qui ont déjà eu une sortie cinéma à Chalon et une sortie au festival de Rully « *La planche à clous* ». A noter également qu'à Noël les enfants ont applaudi les « *Frères Panini* » de la compagnie Ilya. Cette année réserve encore de belles surprises (en plus des maths et du français !) et notamment un voyage scolaire à Lamoura d'une durée de 5 jours en juin !

**Par le biais de cet article, nous remercions tous les partenaires de l'école,** la municipalité, les parents, l'APEL, la population de Santenay qui nous aident et nous soutiennent pour l'organisation et le financement de nos manifestations. ■



## APEL



**Après plusieurs ventes au profit des écoles,** l'année scolaire 2022 s'est clôturée par le retour de la tant attendue traditionnelle *Kermesse des Écoles*. Malgré une chaleur écrasante, la journée s'est parfaitement déroulée. Les élèves ont offert

aux parents un spectacle de grande qualité pour commencer puis ont pu jouer aux différents stands de jeu qui leur étaient proposés. Enfin, un repas a été servi le midi pour ceux qui le souhaitaient.

**Avec la rentrée du mois de septembre, les actions de l'APEL ont repris** (vente de fromages du Jura, de Biscuits du Mistral, de galettes des rois, tombola de Noël...) avec en ligne de mire cette année la classe verte qui aura lieu début juin.

Nous remercions donc vivement toutes les personnes qui soutiennent nos actions tout au long de l'année pour permettre aux élèves des écoles de pouvoir bénéficier de cette formidable sortie !

Pour en savoir plus et suivre nos actualités, vous pouvez nous contacter par mail ou nous suivre sur la page Facebook APELSantenay21. ■

## ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES



**Comme par le passé, nous essayons de proposer des activités aux Santenois et non Santenois.** Cette année encore, tout peine à reprendre : coût de la vie, peur de se retrouver en groupe avec risque de contamination... Toutefois, il est possible de participer aux activités suivantes :

- *Sophrologie* le mercredi de 10h à 12h  
Laurence Brunet - Tél. : 06 34 75 10 47
- *Country* le mercredi de 20h à 21h  
Bernard Montfort - Tél. : 06 13 38 06 78
- *Atelier Art Thérapie* un samedi sur deux de 10h à 12h  
Céline Saccard - Tél. : 07 67 94 84 27

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rendre sur place aux horaires des séances ou à contacter

les animateurs. Nous tenterons également la reprise des cours de yoga.

### Plus ponctuellement en 2022 :

- Dimanche 12 juin : sortie en car à destination du parc *Le Pal*.
- Samedi 8 octobre : notre loto a connu une bonne fréquentation.
- Dimanche 30 octobre : à l'occasion d'Halloween, une quarantaine de petits

monstres ont parcouru les rues en quête de friandises. Merci aux Santenois qui les ont accueillis et gâtés.

- Début décembre, nous avons organisé notre traditionnelle vente de sapins.
- Noël : cette année, les enfants ont assisté à un spectacle à la salle des fêtes, suivi de la distribution des jouets par le Père Noël et du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Notre Présidente, Angélique Jacquet vous souhaite une bonne année 2023 et espère vous retrouver dans le cadre de nos activités. ■

## ASSOCIATION DU CENTRE HIPPIQUE DE SANTENAY

**En ce début 2023, le Centre Hippique de Santenay vous présente ses meilleurs vœux.** L'ACHS prépare (en attendant le réveil de la nature) déjà ses deux compétitions de printemps en dressage club.

**En 2023, le centre a à cœur d'élargir sa section poney** avec des séances d'une demi-heure pour les petits. Il faut dire que les poneys shetlands sont bien à leur taille donc Léa, Gustave, Flamby, Fibi, Lilio et

Bibi les attendent avec joie !

L'équitation peut se pratiquer à tout âge, n'hésitez pas à demander des renseignements si cela vous tente. Si vous désirez nous confier votre cheval, même pendant vos vacances, nous serons heureux de l'accueillir dans nos installations avec ses 14 hectares de pâtures. ■

## LA BOULE SANTENOISE



Moment de repos entre deux rencontres de championnat licenciés

**Le 1<sup>er</sup> mai dernier, en partenariat avec JOA Casino, nous avons organisé notre premier concours intitulé « Gentleman JOA Casino ».** Ce concours, organisé en doublettes, et qui est richement doté (Mises + 500 euros), intègre des VIP de JOA Casino à des joueurs de pétanque plus aguerris à ce sport.

Le but de ce concours, auquel même les non licenciés peuvent participer est de promouvoir la convivialité et la bonne humeur sur un terrain de pétanque. J'invite donc tous les Santenois qui veulent passer un bon moment à venir nous rejoindre le 1<sup>er</sup> mai prochain.

### Maître-Joueur 2022

- En masculin : Eric Bonouvrier s'impose 13 à 7 contre Jérémie Molard ;
- Chez les féminines : Véronique Blondan bat Alice Riboulot 13 à 12. ■

## L'ABLETTE SANTENOISE

### Repeuplement piscicole février-mars-avril 2023

- Carpes 1-2 kg : 20 kg
- Tanches 1-2 étés : 10 kg
- Perches 2-3 étés : 20 kg
- Gardons/Rotengles 1 été : 100 kg
- Truites Arc-en-Ciel de 350 g : 100 kg + 120 kg offerts par la Fédération
- Truites Arc-en-Ciel de 700g à 1 kg : 75 kg

### Animation

La journée d'animation et d'initiation à la pêche organisée en partenariat avec les Familles Rurales sera reconduite en fonction des disponibilités de l'animateur de la Fédération de Pêche de Côte d'Or. La date reste à déterminer.

### Écrevisse américaine

Nous observons dans la Dheune une présence de plus en plus importante de cette espèce d'écrevisse qui comme son nom l'indique n'est pas l'espèce autochtone. L'écrevisse à pattes blanches (à pieds blancs) tend au contraire à se raréfier à son profit.

L'américaine a été introduite au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais elle est assez envahissante et est susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques. Son introduction est donc interdite aujourd'hui dans tout type de milieu.

On peut supposer que le réchauffement de l'eau de la Dheune de ces dernières années qui s'explique à la fois par une pluviométrie déficitaire et des températures globalement plus élevées a contribué en partie au développement de cette écrevisse qui est peu exigeante puisqu'elle supporte aussi bien des eaux froides inférieures à 0°C que des eaux à 30°C !

Considérée comme nuisible, sa pêche est autorisée toute l'année sans limite de taille ou de quantité et

ne peut se pratiquer qu'au moyen de 6 balances (diamètre de 0.30m maximum, maille de 10mm minimum) et de 4 lignes. Les épuisettes et la pêche à la main sont interdites. Tout pêcheur doit être en possession d'une carte de pêche.

N'hésitez donc pas à les pêcher. Cela sera bénéfique pour notre rivière, c'est une bonne distraction pour les petits comme pour les grands et en plus il paraît que c'est bon à manger ! ■



## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SANTENAY



Lever de soleil

**Tout d'abord la société de chasse de Santenay, remercie l'ensemble des responsables de la commune pour la subvention qu'ils nous accordent.** Nous sommes heureux en tant que chasseurs d'avoir pu pratiquer notre loisirs en toute sécurité cette année. Nous remercions aussi l'ensemble des affouagistes qui ont su nous laisser chasser les samedis après-midi en toute sécurité.

**Cette année les prélèvements sur le plan de chasse ont été atteints.** La population du gros gibier (sangliers) a pu être réduite pour éviter tout dégâts viticoles et agricoles. Nous avons pu réaliser un prélèvement d'une vingtaine de sangliers. Cependant, nous redoublons d'efforts pour que cette espèce soit régulée.

**Depuis 3 ans,** nous avons mis en place pour tous les animaux de la faune et de la flore, des bacs à eau sur l'ensemble du territoire forestier car vu le climat actuel les étés sont rudes pour l'ensemble des animaux qui peuplent nos forêts. Pour exemple : cet été, nous avons monté à l'aide de cuve plus de 30m<sup>3</sup> d'eau.

**Nous avons mis en place aussi, depuis 3 ans, une réimplantation des lapins de garenne sur le territoire de l'ancien ball-trap.** Ces lapins sont exclusivement réservés à la reproduction et ne sont pas chassés sur ce site. Et par ce fait, sert de gibier fourrage aux prédateurs éventuels tel que le renard

qui ne risque plus de descendre au village manger dans les poulaillers.

Pour information, nous demandons à toutes les personnes susceptibles de se promener en pleine nature avec leur chiens, de bien vouloir les tenir en laisse d'avril à juin tel que la loi du code rural prévoit, car malheureusement un chien en totale liberté à cette époque peut compromettre la reproduction de toute espèce vivante sur le territoire.

- Les samedi après-midi pour le petit gibier (perdrix, lapins, faisans).

- La chasse au gros gibier est exclusivement pratiquée le samedi après-midi à partir de 13h et le dimanche de 8h à 13h.

Pour toutes informations complémentaires sur la chasse, vous pouvez contacter M. Moreau Cyrille, Président de la société. Ses coordonnées sont affichées à la mairie ou à la cabane de chasse. ■

### Rappel des jours de chasse sur le territoire de Santenay :

- Les jeudis & les dimanches toute la journée



## TENNIS CLUB



**Le TC Santenay a une fois de plus défendu les couleurs du village dans tout le département cette année.**

Avec ses 19 licenciés, le club a été représenté dans de nombreux tournois et en championnat par équipe. Une bonne entente et une bonne vie de club possible

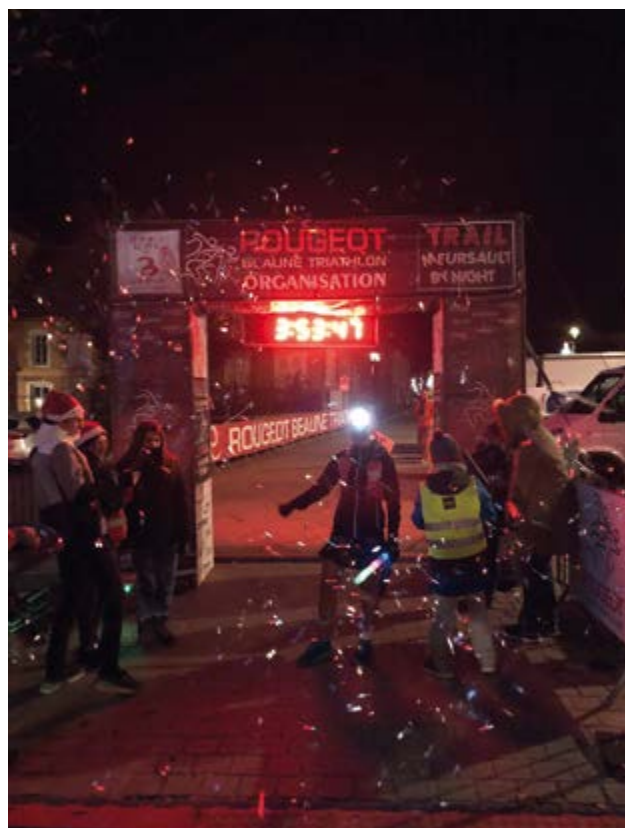
grâce à nos licenciés mais aussi grâce au soutien de la mairie.

Les courts sont toujours disponibles à la location au caveau de Santenay sur la place du jet d'eau.

Vive le tennis et vive Santenay. ■



## TRIATHLON



**Le 10 décembre dernier le club Rougeot Beaune Triathlon a envahi les rues de Santenay.**

Depuis une dizaine d'années, le club organisait une manifestation sportive au mois d'avril. Il s'agissait du Défi Rock (raid en duo : course à pied, VTT et canoë). Le covid a rompu cette tradition.

**Nous avons décidé de changer de format en organisant un trail de nuit.** Trois distances étaient proposées : 9 km, 16 km et un maratrail c'est-à-dire 42 km de trail dans nos montagnes. Le maratrail pouvait être couru seul ou en relais.

**Un parcours dans les rues du village était également proposé pour les enfants.** Les inscriptions étaient offertes aux enfants du village. Malgré le froid près de 350 concurrents ont pris le départ sur la place du jet d'eau. Quelques 60 bénévoles étaient au rendez-vous pour l'organisation et la sécurisation du parcours. Les concurrents ont traversé les sentiers escarpés de Santenay, Chassagne-Montrachet, Saint-Aubin et La Rochepot. La soupe à l'oignon et le vin chaud ont su réchauffer les sportifs à leur arrivée.

Nous remercions la commune de Santenay pour son soutien indéfectible depuis des années et vous donnons rendez-vous l'année prochaine. ■

# SÉNIORS & SOUVENIR

## CLUB DE L'AMITIÉ



**Encore une année qui aura été perturbée, par notre compagnon le Covid.** Mais au fil des mois, nous avons pu reprendre le chemin des réunions hebdomadaires du jeudi, ainsi que quelques sorties, sans oublier la reprise de la gym du mardi matin. La réinscription des adhérents du club s'est étalée sur les six premiers mois, suite aux risques de contagion toujours présents.

### Les sorties réalisées

- Tournus au mois de mai avec nos amis de Chassagne-Montrachet. Visite guidée de l'Abbaye St Philibert le matin, déjeuner à la table du Colibri. L'après-midi, embarquement sur l'Entre deux mers pour une croisière sur la Saône.
- En juin, le traditionnel repas des adeptes de la gymnastique s'est tenu à l'Auberge de La Musardière, pour marquer la fin du premier semestre.

- Pour clôturer la saison, sortie friture, ce sera aux bords de Saône à la guinguette « L'Eau à la Bouche » très apprécié de tous. Et l'après-midi nous allons au musée Denon admirer leurs dernières expositions.

- Au retour des vacances nous partons pour une journée à Bligny-sur-Ouche. Visite du *Musée Papotte* le matin, un retour en arrière sur les métiers artisanaux de la région, découverte de l'histoire et de l'outillage de chaque corps de métier. Déjeuner à l'Auberge du Val d'Ouche. L'après-midi, l'ancienne gare de Bligny, nous montons dans un historique train à vapeur pour nous rendre à Pont d'Ouche, voyage un peu chaotique, pittoresque mais super puis retour à Bligny.

- La semaine Bleu en octobre, invitation de se rendre à l'Auditorium de Dijon pour un concert du « *Cœur de l'Opéra de Dijon* ». Une quinzaine de personnes assiste au spectacle.

- Novembre sera le théâtre de notre super LOTO à la salle des Fêtes (fréquentation moyenne).

- Pour clôturer l'année, assemblée générale un samedi matin, suivi du traditionnel repas qui réunit une cinquantaine d'adhérents du club. ■

## SOUVENIR FRANÇAIS

**Le Souvenir Français, très vieille association nationale d'utilité publique créée après la guerre de 1870**, poursuit depuis sa création deux buts que je rappelle :

- Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ;
- Transmettre le flambeau aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect des valeurs.

**Cette mission se poursuit localement par le comité de Santenay qui perpétue la mémoire des morts pour la France en entretenant et fleurissant leurs tombes dans le cimetière et en participant aux manifestations patriotiques.** Cette mission est d'autant plus importante que les actions du Souvenir Français bénéficient à tous les morts pour la France

dans tous les conflits, mais pour Santenay il s'agit à plus de 90% de morts de 14-18. Or cela remontant à plus d'un siècle, la tendance naturelle veut que le temps favorise l'oubli.

**Malheureusement il est à noter que le comité de Santenay se compose essentiellement de personnes plutôt âgées dont le nombre se restreint d'année en année selon la logique de l'avancée dans l'âge.** Si nous voulons que cette œuvre de mémoire perdure dans notre commune il est impératif que des jeunes renforcent notre équipe et nous rejoignent pour perpétuer ce devoir de mémoire qui dans une commune comme la nôtre ne demande pas un gros investissement.

Le président et le trésorier sont à votre disposition pour vous informer sur cette association : merci d'avance. ■

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS AFN



**Les membres de notre amicale prenant de l'âge, l'année 2022 a été calme.** Nous avons eu le plaisir de nous retrouver au monument aux morts sur la place du Jet d'Eau pour les cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre suivies du vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Nous avons eu la bonne idée de nous retrouver au restaurant pour un repas le 19 mars après la



cérémonie et un autre le 11 décembre pour terminer l'année.

**Nous avons une pensée émue pour les membres de notre amicale qui sont souffrants et qui ne peuvent plus se déplacer.** Nous espérons que notre amicale nous permettra encore de passer d'agréables rencontres. ■

## LES AMIS DU VIEUX SANTENAY

**L'association les Amis du Vieux Santenay créée le 29 mai 1973, publiée au journal officiel le 8 juin 1973, fête cette année son 50<sup>ème</sup> anniversaire.**

Depuis un demi-siècle elle fait connaître l'histoire de Santenay, veille à la conservation et à la protection des vestiges du passé et contribue à l'entretien et à la mise en valeur du patrimoine communal. Le bilan de son activité est là pour démontrer que, malgré son grand âge, elle continue à œuvrer au bénéfice de notre commune.

**L'année dernière nous avons accueilli 543 visiteurs à Saint Jean.** Ce chiffre correspond à la moyenne des années passées. Parmi eux de nombreux curistes pour qui cette visite a été une distraction agréable au cours de leur séjour. Les expositions des associations *Contraste* et *Art Textile* se sont tenues dans l'église tout au long de l'été dernier et ont été très appréciées. Un grand merci à nos bénévoles qui ont assuré les permanences et à ces associations amies.

**L'assemblée générale s'est tenue le 22 avril 2022.**

Les membres du comité directeur qui arrivaient au terme de leur mandat ont été réélus à l'unanimité des votants. Le bureau de l'association reste donc inchangé. En 2023 le président Alain Cochet souhaite passer la main. Un appel à candidature a été lancé et un nouveau candidat se propose de veiller aux destinées de l'association. Le comité directeur se réunira à l'issue de la prochaine assemblée générale pour élire un nouveau bureau. Nous souhaitons un franc succès à la nouvelle équipe qui va se mettre en place.

Traditionnellement l'assemblée générale 2022 s'est terminée par une conférence assurée par Monsieur Jean Philippe Baudouin, docteur de l'université, qui nous a parlé du réchauffement climatique. Une autre conférence par Monsieur Claude Lyonnet, professeur agrégé, reportée, a finalement pu se tenir en décembre et nous a fait découvrir le paquebot de légende *Le Normandie*.

**L'année 2023 est particulièrement importante pour l'association.**

Outre le renouvellement statutaire il convient de marquer avec force les 50 ans de l'association. L'assemblée générale se tiendra début avril. Une conférence sur le thème de l'eau la clôturera. L'eau, ce sera un bref rappel de l'histoire des sources de Santenay, suivi par une conférence sur l'importance de l'eau dans le cadre du réchauffement climatique. Une exposition de l'art textile sur ce même thème apportera une touche artistique à la salle des associations.

**La fête de la Saint Jean sera l'occasion de célébrer notre 50<sup>ème</sup> anniversaire.**

Le matin se tiendra une messe chantée par une chorale venue spécialement des bords du lac Léman. Elle a pour nom *Non Nobis*, et propose un répertoire religieux et également profane. A cette occasion, une très belle statue en bois représentant Sainte Agathe sera remise officiellement à la municipalité en vue de son exposition à Saint Jean. Cette statue qui proviendrait de la chapelle de Santenay le Bas a été découverte abandonnée en 1905 et sauvée d'une destruction certaine par Monsieur Bardollet, un ancêtre de deux adhérentes de l'association. Celles-ci l'ont conservée précieusement et ont décidé d'en faire don à la municipalité pour qu'elle soit exposée au public. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées. Notre association conseillée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles a pris en charge la restauration de cette statue. Traditionnellement la messe sera suivie d'un verre de l'amitié servi avec les brioches. Pour celles et ceux qui le souhaitent un repas champêtre sous forme de pique-nique sera servi. L'après-midi la chorale que nous avons écoutée le matin se produira à nouveau à Saint Jean pour un récital de chants profanes.

An cours de l'été 2023 l'association continuera d'assurer des permanences à Saint Jean les samedis et dimanches après-midi pour faire visiter l'église. Nous faisons cette année encore appel à des volontaires pour venir nous rejoindre. ■



**La saison 2022 des thermes Valvital de Santenay s'est terminée le 24 décembre, suite à une prolongation d'ouverture de l'activité spa à partir du 13 novembre.** Cette petite rallonge est venue conforter l'idée qu'une réelle demande existe en termes de bien être et détente, notamment sur les accès à l'espace *aqua-détente* (piscines thermales, jacuzzi, nage à contre-courant, hydrojets, lits bouillonnants, sauna, hammam et grotte musicale), mais aussi sur les *soins corps et visage*. Afin d'illustrer cette tendance par quelques chiffres, cette période de prolongation 2022 a accueilli 1565 personnes à l'espace *aqua-détente*. Sur l'ensemble de la saison, 11 644 personnes ont accédé à nos bassins thermaux, avec une différence assez logique de 800 entrées de plus sur les week-ends.

**Concernant l'activité thermique en rhumatologie et en affections digestives,** les thermes ont proposé, outre les cures thermales conventionnées de 18 jours, des mini cures santé, qui ont été très demandées car elles permettent non seulement de s'adapter à la disponibilité de chacun mais aussi de prendre connaissance de l'établissement avant de s'engager sur une cure en long séjour.

1364 curistes conventionnés ont fréquenté les thermes, et 180 mini cures santé ont été prodiguées.

**L'objectif 2023 concernant le nombre de curistes conventionnés est fixé à 1500,** objectif qui devrait être atteint sachant qu'en date du 15 février, 1000 cures sont déjà programmées. Les thermes maintiennent l'offre relative aux mini cures à la semaine ou sur 3 jours, avec ou sans hébergements.

D'une manière générale, l'année 2022 s'est déroulée sous le signe de la reprise post Covid, et il semble que cette tendance se confirme au travers des réservations 2023. Parmi les perspectives positives pour le développement de l'activité thermique à Santenay, la provenance des curistes 2023 tend à s'élargir hors départements de la Côte d'Or et de la Saône et Loire.

Même si, en toile de fond, persistent des sujets tels que l'augmentation des coûts énergétiques et les difficultés de recrutements, l'organisation de la saison prend forme et 2023 s'annonce donc sous les meilleurs auspices. ■

# VIGNE & TOURISME

## AGENCE DE TOURISME



**Pour mieux présenter le bilan d'activité de l'Agence de Tourisme de Santenay, il est important de le situer dans le contexte touristique de 2022,**

via les chiffres de fréquentation l'ensemble des BIT de l'Office de Tourisme Intercommunal (sources OTI Beaune & Pays Beaunois). Au total, nous avons constaté une hausse de fréquentation des comptoirs d'accueil de 19,73% par rapport à 2021. Les demandes par téléphone, courriels, réseaux sociaux et chat sont quant à elles en léger recul. Si la consultation des bornes d'informations 24/24 a connu une augmentation par rapport à 2021 (+4%), l'utilisation de celle de Santenay a doublé (+52%). A noter la bonne fréquentation du site internet de la destination avec 746 146 visiteurs uniques, soit +21,86% par rapport à 2021.

Par ailleurs, l'Hôtel Dieu, qui est le baromètre de référence en Pays Beaunois, a enregistré une hausse

de 60,20%, avec 434 283 visiteurs (contre 269 074 en 2021).

Après une hausse de 18,3% l'an dernier, le BIT de Santenay a enregistré une baisse au comptoir accueil de -28,58% (-36,35% pour la clientèle française et -0,87% pour la clientèle étrangère). Ainsi nous avons comptabilisé 1 503 demandes au comptoir (contre 2 108 en 2021). En incluant les demandes par courriel et téléphone, ce chiffre passe à 1 767 demandes (contre 2 537 en 2021).

**C'est dans ce contexte que la location de vélo, activité principale de l'Agence de Tourisme de Santenay,** a connu un très bon résultat avec 520 vélos loués (210 contrats de location, pour la majorité en ½ journée) entre avril et octobre, contre 580 en 2021. Une baisse de location provoquée par les épisodes de très forte chaleur. La donnée qui est



particulièrement intéressante est la part des vélos à assistance électrique (VAE) qui est passée à 52%, après s'être maintenue à 38% en 2021 et 2020. Pour rappel, elle était de 19% en 2019. La tendance pour ce type de vélo ne fait que se confirmer au fil des années.

### Concernant les manifestations, l'Agence de Tourisme a proposé 4 rendez-vous incontournables :

- La 2<sup>ème</sup> édition des *Printanières de Santenay* avec son marché gourmand et d'artisanat d'art le dimanche 10 avril.
- La *Fête du Moulin* (dimanche 19 juin) marché artisanal et visite du Moulin Sorine avec ses voiles et en fonctionnement.
- Le *Festival de Peinture* du dimanche 25 septembre avec son marché artisanal et ses peintres, ravis de faire connaître leur talent auprès du public, en réalisant sur place des œuvres s'inspirant du paysage

santenais. Animation de rue, atelier enfant et balades à dos d'âne étaient également au programme.

- Le *Marché du Chocolat* le dimanche 4 décembre et ses chocolatiers venus présenter leurs créations pour les fêtes de fin d'année.

Fort du succès du concert de *Chœur Gospel Chalon* avec ses 100 choristes l'an dernier, un nouveau spectacle a été proposé à l'Église Notre Dame du Rosaire le samedi 10 décembre avec à l'affiche la chorale *La Murisaltienne* (Meursault) et la chorale *Tourne Sol* de Saint Aubin dans le Jura, autour des chants de Noël et du monde.

**La saison 2022 a vu la prolongation des « visites accompagnées de l'été » du Moulin Sorine** avec toujours au programme une visite pour un groupe de 10 personnes organisée un jeudi sur deux (du 7/04 au 24/11) à 15h. Même chose pour l'Eglise Saint Jean de Narosse sauf pendant la période des permanences des samedis après-midi et dimanches après-midi, de la Saint Jean aux Journées du Patrimoine.

Autant de rendez-vous qui ont permis à nos visiteurs en escapade en Bourgogne, aux curistes ainsi qu'aux locaux de trouver des moments conviviaux à partager en famille ou entre amis. ■

## Nouveau bureau

**Après l'Assemblée Générale du vendredi 17 février 2023 et le renouvellement des membres du conseil d'administration**, le nouveau bureau a été élu et est désormais composé comme suit :

Président : Jean-François Chapelle  
 Vice-président : Michel Joly  
 Secrétaire : Bernadette Grozelier  
 Trésorière : Claudette Verret  
 Trésorière adjointe : Sarah Parnacott

Le nouveau président, dans la continuité de ce qui a été par M. Hervé Delavoreille,

a fait le point avec l'ensemble du conseil d'administration sur **les activités à venir pour l'animation du village en 2023** :

16/04/2023 : Les Printanières  
 18/06/2023 : La Fête du Moulin  
 24/09/2023 : La Journée des Peintres  
 03/12/2023 : Le Marché du Chocolat

À l'automne, un concert sera également organisé. Enfin, tous les jeudis après-midi, en alternance une semaine sur deux, est organisée par *Les Amis du Vieux Santenay* et en partenariat avec l'*Agence du Tourisme* la visite du Moulin et de l'Église Saint-Jean. ■

## CASINO JOA DE SANTENAY

**Les jeux exploités au sein du casino sont :**

- 150 machines à sous,
- 30 postes de Roulette anglaise électronique,
- 14 postes de Black Jack électronique,
- 2 Roulette Anglaise,
- 2 Black Jack avec Double Side Bet,
- 1 Ultimate Hold'em Poker avec progressif.

Le produit brut des jeux pour l'exercice 2021-2022 s'élève à 18 522 330€, soit une forte hausse de +129% suite aux 7 mois de fermeture dû à la pandémie (COVID-19) sur l'exercice 2020-2021, ce qui place notre établissement au 38<sup>ème</sup> rang sur les 203 casinos de France. Les prélèvements fiscaux et sociaux Etat et commune se sont élevés à 9 447 571€ ce qui représente une forte hausse également de +175,5% et correspond à 51% du produit brut des jeux. Au cours de la saison dernière, 168 120 personnes ont fréquenté le casino contre 67 148 en 2020-2021 (5 mois d'ouverture en 2021).

**Pour satisfaire les joueurs, de nouveaux jeux et nouvelles machines ont été installés.** De nombreux jackpots sont tombés sur cette dernière saison, 16 965 593€ de gains ! Le restaurant *Comptoir JOA* a vu aussi du changement cette dernière saison avec l'arrivée de notre cheffe de cuisine qui malgré le manque d'effectif depuis la reprise a servi 24 884 couverts. En tout le casino compte 61 employés.

Les dîners concerts chaque mois et des grands jeux ont également retenu l'attention des clients. Le casino JOA santenay veut casser les codes, en vous proposant les dernières innovations de jeux, afin d'en faire une véritable destination de sortie. **L'exercice 2022-2023 se révèle tout aussi prometteur !** De nombreuses animations sont en cours de préparation avec des dotations importantes dont nous gardons encore le secret !

Alors n'oubliez pas de jouer, oser, vous amuser ! ■

## SYNDICAT VITICOLE

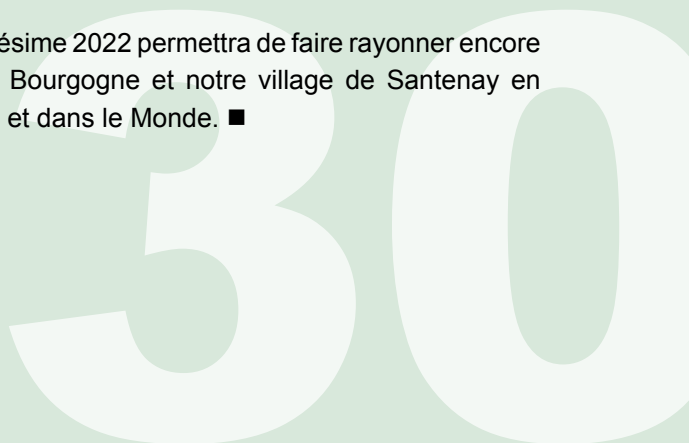


**Le millésime 2021 a été touché par les gelées printanières qui ont fortement impacté les rendements des vins blancs et rouges sur notre village.** De plus avec un été plutôt maussade, la gestion de ce millésime 2021 nous a donné du fil à retordre. A ce stade, les vins de cette récolte 2021 sont presque tous en bouteille, on peut noter la

délicatesse et la fraîcheur de ce millésime après ces dernières années très solaires.

**La vigne n'ayant pas puisé dans ces ressources en 2021, nous a permis d'avoir une belle sortie de raisins au printemps 2022** où aucun incident n'est venu perturber le cycle végétatif. Notre été 2022 nous a donné des sueurs chaudes mais la pluie est tombée au bon moment et ainsi nous permettre de faire une belle et généreuse récolte 2022.

Ce millésime 2022 permettra de faire rayonner encore plus la Bourgogne et notre village de Santenay en France et dans le Monde. ■



## GRUMEURS DE SANTENAY

**2023, le retour des Grumeurs !** Après 2 ans sans banquet de Saint Vincent nous sommes de retour et avec un nouveau bureau composé de :

- Sophie Morey, trésorière ;
- Jade Olivier, secrétaire ;
- Capucine Muzard, présidente.

**Le domaine Jessiaume a reçu le Saint Vincent** et le gardera jusqu'en 2024 pour être ensuite transmis au domaine Jacques et Justin Girardin. ■



### NOLAY

#### Les sociétés mutualistes préparent la Saint-Vincent du Pays de Nolay



Cette année, la Saint-Vincent se déroulera samedi 21 janvier à Nolay. Photo LBP/Thierry MANUEL

La traditionnelle Saint-Vincent du Pays de Nolay, organisée par les sociétés mutualistes de la Saint-Vincent de Nolay, se déroulera samedi 21 janvier.

**PROGRAMME** 10 h 30 : cérémonie en l'église de Nolay. Puis les sociétaires de la Saint-Vincent se rendront à la salle Jean-Marc-Boivin pour un apéritif et déjeuner gastronomique à 13 heures. Renseignements et inscriptions au domaine Alain Nicolas (tél. 03.80.21.82.92) ou au domaine Sylvain Changarnier (tél. 03.80.21.86.50). Prix : 45 €. Vins offerts par les vignerons.



## MERCURE SOUS UN ROCHER : LES STATUETTES ANTIQUES DE LHUIS (AIN) ET DE SANTENAY (CÔTE D'OR)

Le style permet de rapprocher deux statuettes antiques de Mercure nu, en bronze, qui ont été découvertes, à cent ans d'intervalle, à Lhuis, dans l'Ain, et à Santenay en Côte-d'Or. Elles sont aujourd'hui conservées respectivement au British Museum et au Musée du Louvre, sans information sur leur véritable lieu d'origine. Après avoir rétabli l'historique de leur découverte, il est intéressant de s'interroger sur la signification d'une offrande votive de cette qualité, déposée en pleine nature.

### Le Mercure de Lhuis



Fig. 1a - Le Mercure de Lhuis (in *Specimens of ancient sculpture...*, t. 1, pl. XXXIII, 1809)

Le dix-neuvième février de l'année mil sept cent trente-deux, s'étant retirés dans un antre de Rocher, lieu-dit Pierre en Luiset, territoire dudit Lhuis, auprès duquel il y a une cascade, Claude Bouillet et

Gabriel Leaudrat, tous deux laboureurs, trouvèrent une grosse pierre à l'entrée dudit antre qui leur en bouchait l'entrée, ils prirent leur pioches et ôtèrent ladite pierre. Après quoi étant entrés dans ledit antre, ils y trouvèrent la figure (CAYLUS, 1767). Tels sont les termes du procès-verbal que fit établir en 1748 l'acquéreur du petit Mercure en bronze de Pierre Luizet à Lhuis (Ain), l'abbé Chalut, aumônier du chapitre de Belleville-en-Beaujolais. (...) Jean Chalut vécut à Paris et conserva la statuette sa vie durant. (...)

Le Mercure de Lhuis passa (...) dans les mains d'un amateur anglais éclairé, Richard Payne Knight qui, en 1809, publia un article sur lui, avec deux très belles planches (fig. 1a), dans les « *Specimens of Ancient Sculpture* ». Par disposition testamentaire, Knight donna le Mercure au British Museum, où il entra en 1824.



Fig. 1b - Le Mercure de Lhuis (© British Museum, 1824. 0460. 4)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la statuette, dans les publications qui lui étaient consacrées, continua à être considérée sur le continent comme originaire de Lhuis (DE CLARAC, 1850), alors qu'en Grande-Bretagne, à partir du catalogue de Walters, 1899, elle était attribuée à « *Huis, dans le sud de la France* ». (...)

Le Mercure de Lhuis mesure 15,24 cm de hauteur (21 cm sur son socle). Il est assemblé

sur le socle d'origine qui a 7,3 cm de diamètre maximal. La statuette figure un éphèbe nu, en appui sur la jambe droite, selon le modèle grec du Doryphore de Polyclète (**fig. 1b**).

Tenant une bourse pendante dans la main droite et le caducée mobile en fils d'argent dans la main gauche, ce Mercure n'a ni aileron sur la tête ni talonnière aux pieds. Ses yeux aux pupilles ouvertes sont en argent. (...)

Malgré les faibles dimensions du sujet, les détails sont très soignés : les muscles sont figurés, les lèvres, les sourcils, les paupières et la chevelure sont ciselés. On peut donc soutenir la remarque d'un article du British Museum, 1851 : « *The Mercury found at Huis is perhaps the most exquisite bronze in Europe* » (« Le Mercure d'Huis est peut-être le bronze le plus beau découvert en Europe »). (...)

### Le Mercure de Santenay

À Santenay, sur le flanc de la montagne qui s'étend du côté de Chassagne, au climat de la Roche, trois statuettes en bronze d'une admirable conservation (...) se trouvèrent réunies dans la même cavité. Deux de ces statuettes, l'une Mercure, l'autre Bacchus, indiquent le plus haut développement de l'art gallo-romain (ABORD-BELIN, 1853). Tels sont les termes utilisés par M. Abord-Belin, maire de Santenay (Côte-d'Or), lorsqu'il signale la découverte de Sous-la-Roche à Santenay (Côte-d'Or) au Congrès Archéologique de France réuni dans la salle des États de Bourgogne à Dijon, début juillet 1852.

Les statuettes avaient été découvertes vers 1845 par des ouvriers qui travaillaient aux vignes de M. Charles de Longuy, alors maire de Santenay. La collection de M. de Longuy fut vendue, sans publicité, à Dijon après sa mort intervenue en 1856, et ses notes dispersées. La découverte perdit ainsi sa traçabilité.

Par bonheur, peu de temps avant la vente, le Mercure fut pris en photo par le Docteur Loydreau, maire de Chagny, l'un des précurseurs dans l'utilisation de la photographie en archéologie (LOYDREAU, 1866). Ces photos furent données en 1897 à la Société Éduenne, et se trouvent actuellement au Musée Rolin à Autun. La photo du Mercure fut ensuite gravée par Claude Sauvageot pour illustrer une « *Notice sur Santenay* » publiée en 1883 par Henry de Longuy, le

fils de Charles. Grâce à ce document, et seulement grâce à lui, on peut aujourd'hui attester que le Mercure de Sous-la-Roche à Santenay se trouve désormais au Musée du Louvre où il est répertorié comme trouvé « près de Dijon ». Il a été acheté en 1885 par le musée pour la somme de 720 F, à l'occasion de la vente de la collection Gréau (de VILLEFOSSE, 1885).



Fig. 2 - Le Mercure de la Roche de Santenay (© Musée du Louvre, Br. 1048)

Le Mercure de bronze de la Roche de Santenay mesure 8 cm de hauteur. Il a le pied droit cassé. La main gauche est serrée de manière à tenir un caducée, qui a disparu. C'est un Mercure adolescent, nu, traité, comme à Lhuis, à la manière du Doryphore de Praxytèle (**fig. 2**). Les yeux sont incrustés d'argent. À part la bourse pendante dans la main droite, il n'est pas affublé des autres attributs de la divinité. Le torse est parfaitement modelé et les détails sont traités

au burin, tout comme les oreilles et les boucles de cheveux. Le docteur Loydreau voyait dans cette oeuvre « *l'un des beaux morceaux de la statuaire antique et peut-être une copie de ces beaux Mercures de Polyclète, de Céphissodore et de Pisicrate, dont Plinie fait mention* » (LOYDREAU, 1866) ; Froehner remarquait un « *modelé d'une finesse exquise et une belle patine noire* » (FROEHNER, 1885).

Lors de sa découverte, la statuette du Mercure de Santenay faisait partie d'un ensemble qui comprenait aussi une statuette de Bacchus, nu et assis, tenant une coupe dans la main droite (11 cm de hauteur, le siège à disparu) et un petit Dispaten (8 cm de hauteur) vêtu du sagum.

Cette association de trois statuettes incite à attribuer au dépôt un caractère votif. Le manteau de Dispatér est gravé d'un damier de petits disques, et les jambes, gravées de croix transversales régulièrement disposées.

### Les contextes des dépôts de Lhuis et de Santenay.

Le Mercure de Lhuis a été découvert dans un « *antre de rocher* », au lieu-dit « *Pierre Luiset* », « *auprès duquel il y a une cascade* », à « *six cens pas* » du bourg. Il est « *très bien conservé, et sortant pour ainsi dire de la main de l'ouvrier* ». « *Le hasard n'ayant fait ouvrir cette caverne qu'en 1732 nous a conservé ce petit monument dans toute la pureté que nous lui voyons* » (CAYLUS, 1767). Nous pouvons en déduire que la statuette n'a pas séjourné dans la terre, mais qu'elle avait bénéficié de la protection de l'abri rocheux. (...)

La statuette n'a été ni perdue, ni abandonnée ou cachée dans ce lieu, mais plutôt qu'elle y a été intentionnellement et délicatement déposée. Le port du torque d'or montre qu'elle est en situation votive, placée sous protection, dans un lieu hautement symbolique pour les Gaulois qui occupaient cette rive du Rhône. Le territoire de Lhuis a été le lieu de découvertes significatives d'objets de la période antique. Il appartenait alors aux Allobroges (Narbonnaise), et faisait la frontière avec les Ambares (Celtique) qui habitaient la montagne. (...)

La situation et l'environnement du dépôt du Mercure de Santenay présentent de nombreuses similitudes avec ceux du dépôt de Lhuis. « *Trois charmantes statuettes trouvées ensemble sur la montagne de Santenay, dans une vigne du climat de la Roche, ainsi appelé à cause de la présence d'un énorme et haut rocher taillé à pic, et terminé par une assez vaste plate-forme de laquelle on domine la vallée de la Dheune et on découvre un horizon immense* » (LOYDREAU, 1866). (...)

La montagne de Santenay est un vaste plateau rocheux avoisinant les 500 m d'altitude, défi ni par des falaises calcaires criblées de cavités : c'est la limite sud du relief de la Côte de Beaune ; la vue vers le sud-est porte sur la grande plaine de Bresse et, au loin, sur les monts du Jura. Elle compte des centaines de tombelles datées de l'âge du bronze jusqu'à la période gallo-romaine; plusieurs grottes

de cet ensemble furent des lieux consacrés par des dépôts ou des sépultures du bronze final (DE LONGUY, 1883).

L'activité et l'habitat se concentrent dans la vallée, où le bourg de Santenay s'est installé, entre la falaise et la rivière ; des traces d'habitats du Haut-Empire y ont été repérées. La « *cavité* » abritant le dépôt se trouve au pied de la Roche de Santenay, sorte d'éperon proéminent en avant de la falaise (fig. 3). L'assemblage des trois statuettes ne semble rien devoir au hasard et être le signe d'un dépôt à caractère votif.

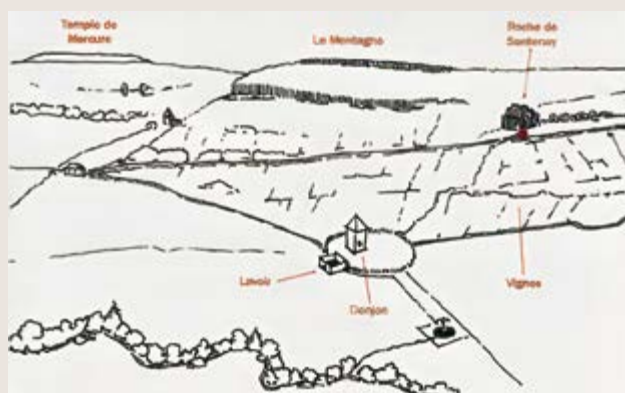


Fig. 3 - Le site de La Roche à Santenay (dessin de Laurent Pelpel)

Entre la Roche et le bourg, les pentes caillouteuses sont couvertes de vignes. Une petite source jaillit au pied de la Roche, traverse les vignes puis rejoint les fossés du château médiéval, où elles sont collectées dans un réservoir construit au XIXe siècle. (...)

### La nature vivifie le vignoble, le vignoble enrichit les hommes, les hommes remercient les Dieux.

Les éléments de contexte nous conduisent à suggérer l'hypothèse que les statuettes de Mercure auraient été déposées dans un lieu singulier, à Lhuis comme à Santenay, afin de stimuler les ressources naturelles dont dépendaient la survie et la fortune de la communauté. Quel commun dénominateur pourrait-on trouver entre le pouvoir de Mercure (de faciliter le commerce et les échanges), des Matres de Lhuis (favoriser l'abondance et la fécondation) et celui des autres divinités vénérées à Santenay, Bacchus (l'ivresse), Dispatér (les richesses souterraines) et Epona (les chevaux et la fertilité) ?

Il est tentant évidemment d'y voir l'importance primordiale prise par la vigne sur ces deux sites

durant le Haut-Empire. Le vin était fort apprécié en Gaule avant la conquête, notamment par l'aristocratie gauloise. Mais il était importé d'Italie. Certes, la vigne s'implanta dans la *Provincia* avant Auguste, mais il faudra attendre les lendemains de la conquête pour commencer à la voir cultivée en Gaule chevelue. Encore son développement ne fut-il ni immédiat ni généralisé. Les archéologues s'entendent pour reconnaître une vigoureuse expansion du vignoble en Bourgogne, tout comme en Bugey, à la fin du I<sup>er</sup> et jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette production vinicole entre dans un système d'exportation orchestré par les négociants de *Lugdunum*. Lhuis est facilement relié à Lyon par la navigation fluviale, attestée sur le Haut-Rhône à partir de Seyssel. Santenay devait conduire sa production sur la Saône, d'où elle descendait jusqu'à Lyon. (...)

Il est donc possible d'établir un lien entre les statuettes de Mercure provenant de Lhuis et de Santenay, et le lieu de leur découverte. La nature et l'environnement du dépôt, ainsi que la qualité des bronzes nous incitent à y voir une offrande votive, peut-être en lien avec l'activité vinicole. Ce rite topique s'exprime ici par des figurines en bronze de belle facture, inspirées de la statuaire grecque classique. Ces objets ont-ils été produits dans la région, ou bien ont-ils été importés d'Italie ? La même question se pose pour d'autres découvertes régionales, telles que celles des Mercures de l'Île Barbe à Lyon (déposées au Musée d'Archéologie Nationale) ou des Fins d'Annecy (au musée du Petit Palais à Paris). Aucun indice déterminant ne permet encore de répondre définitivement et précisément à cette interrogation.

En conclusion, cette petite étude nous fournit l'occasion d'évoquer deux anecdotes contemporaines et associées.

En août 2003, le Mercure de Lhuis est apparu sur l'affiche de la grande exposition « *Alexander the Great : East-West Cultural Contacts from Greece to Japan* » organisée à Tokyo. Il avait été sélectionné par le ministre grec de la culture pour illustrer l'influence de l'art antique et prêté par le British Museum. En septembre 2018, une photo (fig. 4) a montré Nahurito, le prince héritier du Japon devenu empereur depuis lors, au milieu des vignes, découvrant le panorama vers la Roche de Santenay. (...)



Fig. 4 - Nahurito, prince héritier du Japon, en visite à Santenay le 09/09/2018, avec le propriétaire du domaine Fleurot Larose.

(Extraits du texte original de M. Laurent Pelpel, abrégé par M. A. Cochet, avec l'autorisation de l'auteur)

Ainsi, « *Santenay, déjà renommée pour ses vins et son eau thermale, peut aussi s'enorgueillir d'avoir une statue découverte sur son territoire qui se trouve au musée du Louvre* » (Cochet, 2023).

Laurent Pelpel,  
Secrétaire des « *Amis de Chassenon* »,  
10 rue de Nontron, 87200 - Saint-Junien ■

35



# VIVRE À SANTENAY



## AMAPP - DU BIO POUR ÊTRE SANTENAY'RE



Si les questions environnementales vous sensibilisent... Si mieux consommer et à un prix juste pour les producteurs sont de vos convictions... Si pour vous les circuits courts sont l'avenir... Si créer du lien, de la convivialité sont de vos aspirations... Mais si également vous vous interrogez sur le goût des radis daïkons, des betteraves chioggia, du red meat...

Alors nous vous proposons de rejoindre l'aventure de l'AMAPP «*Du BIO pour être Santenay're*», au travers d'un des prochains contrats de 6 mois (deux périodes d'adhésion par an, alentours février/mars et septembre/octobre)

Depuis la première distribution de paniers bio le 24 mai 2010 nos familles adhérentes profitent chaque semaine de paniers de légumes bio locaux. (notre jeune producteur Thomas Morant partage d'ailleurs les deux photos de cette page) mais y retrouvent également viandes (poulets, boeuf, porc...), œufs, fruits, herbes aromatiques et tisanes, huile d'olive, pain, fromage de brebis et autres offres ponctuelles.

Pour plus d'informations pratiques, concrètes, venez nous rencontrer lors de nos permanences, les mardi de 18h à 18h45 (salle paroissiale à côté de l'Eglise Notre Dame du Rosaire) ou en adressant un mail. ■



## CAMIONS PIZZAS



Pour compléter l'offre en pizzas du camion «*L'Original*» de chaque lundi sur la place du jet d'eau, un nouveau camion pizzas, «*Le Gourmandin*», vous propose désormais des pizzas à emporter le mercredi soir.

Entre autres choix, deux de ses spécialités : la Périgourdine, fin mélange de sucré salé autour de fines tranches de magret de canard, et la Truffe.

Il propose également des pizzas sucrées. ■

## TRAITEUR



**M. Chevalier, traiteur, s'est installé il y a quelques mois dans les locaux situés au 4 rue Chauchien à Santenay.** Il saura vous régaler par la variété et la qualité des produits proposés et par les petits plats concoctés pour le plus grand plaisir de vos papilles. ■

## FROMAGER



**Amateurs de fromages,** depuis le mois de février 2023, vous pouvez retrouver sur la place du jet d'eau tous les jeudis matin le camion de M. Pierron de la fromagerie Saint-Charles (Cheilly-lès-Maranges) et ses propositions variées : Bethmale, Manchego, Laruns, Tomme aux fleurs d'Autriche au lait cru, Fromages corses, Comtés et le fameux Stilton... ■

# Panneau Pocket

Retrouvez tous les professionnels dans le carnet d'adresse du site internet de la mairie :

[ville-de-santenay.fr](http://ville-de-santenay.fr)

Vous y retrouverez toutes les informations locales, administratives, pratiques et touristiques.

N'oubliez pas de télécharger l'application Panneau Pocket pour ne rien manquer de l'actualité locale. ■



App Store



Google Play & AppGallery

## LES VERDAINES



L'EHPAD « *Les Verdaines* » ouvre son parc privé au public de 9h à 19h. **Cet accès libre constitue pour chacun l'opportunité de profiter d'arbres et de plantations de plus d'un siècle ainsi que d'une faune et une flore privilégiées.**

La direction de l'EHPAD se réserve cependant le droit

d'interdire l'accès à tout usager qui ne respecterait pas les lieux et leur quiétude ainsi que les consignes de circulation exclusivement sur le sentier prévu à cet effet.

Merci également de bien vouloir stationner sur les places à l'extérieur du parc et non dans son enceinte. ■

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**La mairie de Santenay met à disposition des habitants de la commune une bibliothèque comptant environ 500 ouvrages.** En plus des romans, classiques ou actuels, des bandes dessinées et autres livres pour enfants sont proposés ainsi que des ouvrages de cuisine, de jardinage, d'environnement naturel local ou encore de travaux manuels.

Le stock de livres vient d'être en partie renouvelé grâce à la contribution du bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Dijon. Nous vous invitons à venir emprunter et à profiter de ces nouvelles acquisitions.

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. ■



## LE MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



JE TRIE BIEN  
POUR JETER MOINS

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL**

Briques alimentaires

Emballages métalliques

Bouteilles et flacons en plastique

Petits emballages en métal

Sacs, films et tous les autres emballages en plastique

Pots et barquettes

Emballages vides de leur contenu, même sales, non imbriqués, avec le bouchon, en vrac.

**TOUS LES PAPIERS, CARTONNETTES ET PETITS CARTONS**

Papiers, courriers, enveloppes même avec fenêtres

Prospectus, livres, annuaires et catalogues

Journaux et magazines

Boîtes à oeufs

Cartonnettes

Rouleaux de papier toilette

Boîtes de céréales, boîtes à pizza

Petits cartons

Sacs en papier

Sans film plastique.

**BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE**

Emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre

Emballages vides, même sales, sans couvercle ni bouchons. Pas de vaisselle.

**COMPOSTAGE**

Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs

Marc de café, sachets de thé

Tontes de pelouse, fleurs fanées, petits déchets verts

**DÉCHÈTERIES**

Ampoules, vaisselle cassée

Objets et jouets en plastique

Produits dangereux

Gros cartons

**UN DOUTE ?**

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Beauve Cote-Sud

Communauté d'Agglomération

www.beauvecotesud.com

Téléchargez l'application

GUIDE DU TRI pour plus d'infos pratiques

CITEO

## INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

### CPI de Santenay

3 rue de la Gare - Garage des Sources  
Tél. : 03 80 20 63 75  
Chef de centre : Emmanuel Lacomme

### Docteur

Johan Louws  
2 rue de la Cour Verreuil  
Tél. : 03 80 20 61 50 / 06 65 03 34 40

### Infirmières libérales à domicile

> Aurélie Douhaire  
> Sandrine Loquet  
2 rue de la Cour Verreuil  
Tél. : 03 80 20 66 28 / 06 59 86 62 32

### Énergétique Traditionnelle Chinoise (acupuncture, esthétique...)

Clémence Fluxa  
2 rue de la Cour Verreuil  
Tél. : 06 67 40 97 15

### Pharmacie

Place du Jet d'Eau  
Tél. : 03 80 20 61 18

### Urgences

Samu 15 / Police 17 / Pompiers 18

### Taxi

> Marie-Hélène Lacomme - Tél. : 06 83 34 29 01  
> Jean-Philippe Chamard - Tél. : 06 14 36 43 47

### Agence de tourisme

Gare SNCF  
Rue de la Gare  
Tél. : 03 80 20 63 15

### Secrétariat de mairie

Place de la Mairie  
Tél. : 03 80 20 60 32  
Fax : 03 80 20 66 06  
E-mail : [info@ville-de-santenay.fr](mailto:info@ville-de-santenay.fr)  
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

### Groupe scolaire

> École maternelle - Tél. : 03 80 20 61 43  
> École élémentaire - Tél. : 03 80 20 61 14

### Collecte des déchets

Le ramassage s'effectue tous les vendredis matin.  
Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud  
Denis Gautheron - Tél. : 03 80 24 58 88

### Déchetterie de Chassagne

> *Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)*

Lundi : 13h30 à 17h  
Du mardi au samedi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h  
Dimanche : fermée

> *Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)*

Lundi : 13h30 à 18h  
Du mardi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h30 à 18h  
Dimanche : fermée

## VOS COMMERÇANTS

### Alimentation

Proxi'Marché  
55 rue Chauchien  
Tél. : 09 61 23 40 11

### Boulangerie - Pâtisserie

Denis Baudement  
6 rue Chauchien  
Tél. : 03 80 20 61 88

### Bureau de Tabac - Services postaux

2VB  
9 rue Chauchien  
Tél. : 03 80 20 05 57  
*Envoi courriers et colis, retrait argent liquide 150€ max/semaine réservé aux Santenois*

### Magasin de vins

Le Caveau de Santenay  
22 place du Jet d'Eau  
Tél. : 03 80 20 69 33

### Salon de coiffure

Art Création  
23 place du Jet d'Eau  
Tél. : 03 80 20 61 24

### Traiteur

Le Pâté d'Autrefois  
4 rue Chauchien  
Tél. : 06 21 52 56 63

### Hôtel - Café - Restaurant

> *L'Ouilette*  
Place du Jet d'eau  
Tél. : 03 80 20 62 34  
> *Le Terroir*  
Place du Jet d'eau  
Tél. : 03 80 20 63 47  
> *L'Etape de Santenay*  
10 place de Jet d'Eau  
Tél. : 03 80 26 47 84  
> *Le Comptoir JOA - Casino JOA*  
9 avenue des Sources  
Tél. : 03 80 26 22 44  
(accès réservé aux majeurs)

## VOS ARTISANS

### Garage

Garage des Sources  
3 rue de la Gare  
Tél. : 03 80 20 64 77

### Menuiserie

Christian Manissolle  
7 rue du Moulin Saule  
Tél. : 03 80 20 60 14

### Plomberie

Denis Deschamps  
2 avenue des Sources  
Tél. : 03 80 20 67 59

## VOS ASSOCIATIONS

### Agence de Tourisme

Jean-François Chapelle  
Tél. : 06 74 08 42 78

### AMAPP

Fabrice Poignant  
19 rue de la Chapelle  
[fabrice.poignant@free.fr](mailto:fabrice.poignant@free.fr)

### Amicale des Anciens Combattants AFN

Bernard Pacaud  
28 Grande Rue  
Tél. : 03 80 20 62 13

### APEL de Santenay

Emilie Chambrion  
Rue Henri Mapoil  
71150 Dezize les Maranges  
[apelsantenay@gmail.com](mailto:apelsantenay@gmail.com)

### A vos baskets

Sandra Monnot  
Tél. : 06 48 00 74 61  
[lmonnot@sfr.fr](mailto:lmonnot@sfr.fr)

### Centre Hippique de Santenay

Muriel Thomas  
Le Champ Parmois  
Tél. : 06 12 90 17 23

### Club de l'Amitié

Robert Poulin  
1 route de Saint Jean  
[robert.poulin0965@orange.fr](mailto:robert.poulin0965@orange.fr)

### Club Photo Contraste

Lucien Ferrarini  
8 Petite Rue  
Tél. : 03 80 20 61 86  
[ferrarini.lucien@orange.fr](mailto:ferrarini.lucien@orange.fr)

### Comité des Fêtes

Sophie Morey  
10 rue du Château  
Tél. : 06 50 97 94 55

### Confrérie de Saint Vincent et des Grumeurs

Capucine Muzard  
1 faubourg Saint-Jacques  
21200 Beaune  
Tél. : 06 43 54 85 54

### Familles Rurales

Angélique Jacquet  
8 rue Chauchien  
[jacquet.angelique@orange.fr](mailto:jacquet.angelique@orange.fr)

### Floraison Textile Bourgogne

Bernadette Grozelier  
30 Petite Rue  
Tél. : 03 80 20 15 03  
[floraisontextile@gmail.com](mailto:floraisontextile@gmail.com)

### L'Ablette Santenoise

Samuel Legros  
23 rue du Potet  
Tél. : 06 07 43 00 76

### La Boule Santenoise

Serge Coulon  
Les Garruches  
Tél. : 07 83 47 05 69  
[s.coulon1@wanadoo.fr](mailto:s.coulon1@wanadoo.fr)

### Les Amis du Vieux Santenay

Alain Cochet  
32 rue de Narosse  
[lesamisduvieuxsantenay@gmail.com](mailto:lesamisduvieuxsantenay@gmail.com)

### Prix de poésie Marie Noël

Jean-Luc Martin  
30 route de Cirey  
21340 Nolay  
Tél. : 06 87 95 96 30  
[jean-luc.martin0775@orange.fr](mailto:jean-luc.martin0775@orange.fr)

### Rougeot Beaune Triathlon

Eric Millard  
2 rue Derrière la Chapelle  
[e.millard@sfr.fr](mailto:e.millard@sfr.fr)

### Société de chasse

Cyrille Moreau  
19 rue de la Créée  
Tél. : 06 75 47 63 63

### Souvenir Français

Patrice Danielle  
73 rue Chauchien  
Tél. : 06 09 14 41 31  
[danielle-patrice@orange.fr](mailto:danielle-patrice@orange.fr)

### Syndicat viticole

Benoît Girardin  
1 rue de la Chapelle  
Tél. : 06 26 09 52 50  
[yves.girardin-domaine@orange.fr](mailto:yves.girardin-domaine@orange.fr)

### Tennis Club

Loïc AC  
21 Clos des Joncs Salés  
71510 Saint Léger sur Dheune  
Tél. : 06 10 96 10 89  
[ac.loic@gmail.com](mailto:ac.loic@gmail.com)



Notes



Retrouvez toutes les informations au sujet de Santenay

**ville-de-santenay.fr**



Santenay

**Contacter la mairie**

Place de la Mairie  
21590 Santenay  
Tél. : 03 80 20 60 32  
[info@ville-de-santenay.fr](mailto:info@ville-de-santenay.fr)

**Se déplacer en mairie**

Ouverture au public  
Du lundi au vendredi  
De 13h30 à 17h30

